

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

INSTITUT DES SCIENCES AGRONOMIQUES DU BURUNDI



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° MEAE/ISABU/...../F/2026-2027
POUR ACQUISITION DE MATERIEL POUR INITIER LES PLANTES HORTICOLES

Date de Publication : ...11.../....9.../2026

Date d'ouverture des offres : ...24.../....9.../2026

Septembre, 2026

4

SECTION I : AVIS D'APPEL D'OFFRES



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° MEAE/ISABU/...15...../F/2026-2027 POUR ACQUISITION DE MATERIEL POUR INITIER LES PLANTES HORTICOLES.

Date de Publication : 11/08/2026

Date d'ouverture des offres : 24/09/2026

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction Générale de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour acquisition de matériel pour initier les plantes horticoles.

Objet.

Le Présent marché concerne l'acquisition du kit complet pour acquisition de matériel pour initier les plantes horticoles.

Financement.

Le présent marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027.

1. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

2. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

3. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables, de 8 heure à 15 heure de Lundi à Jeudi et de 8 heure à 11 heure 30 minutes le vendredi, heure locale à l'adresse ci-après : Direction Générale de l'ISABU (Service Approvisionnements) située à l'Avenue de la Cathédrale, Tél : 22 22 27 39.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50 000 FBu) versé au sous-compte de transit des recettes non fiscales N° CC 10 003 ouvert à

la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR, chaque fois en mentionnant « **Achat DAO N° MEAE/ISABU/45/F/2026-2027** ».

4. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

5. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante jugée non sous-estimée.

6. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront à la Direction Générale de l'ISABU à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le ...24.../...9.../2026 à 10 heures, heure locale de Bujumbura.

Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour acquisition de matériel pour initier les plantes horticoles,

relatif au marché MEAE/ISABU/45/F/2026-2027, à n'ouvrir qu'en séance publique du tard le ...11.../...9.../2026 à 10 heures 30 minutes.

Les offres seront ouvertes au plus tard le ...24.../...9.../2026 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

7. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **Nonante (90) jours calendaires** à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire (ou de microfinance) opérant comme une institution bancaire, d'un montant de **cinq cent septante trois mille franc Burundais (573.000 Fbu)**.

9. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un lot unique.

Fait à Bujumbura, le ...24.../...9.../2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISABU

Prof. Samson MUSONERIMANA

